

La Commune de Saint-Martin-de-Crau
Membre de la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

RECRUTE POUR LE SERVICE SCOLAIRE
DES AGENTS D'INTERCLASSE (H/F)

GRADE ADJOINT D'ANIMATION

Poste à temps non complet variant entre 9H et 20H/semaine

A pouvoir dès que possible

Sous l'autorité de la Directrice des Services Population et de la Référente des Affaires Scolaires, l'agent assure la gestion et la surveillance des enfants durant le temps de l'interclasse.

ACTIVITES PRINCIPALES :

Garderie du matin et du soir : (en fonction de la nécessité du service)

- 1- Assurer la surveillance et la sécurité des élèves
- 2- Proposer des activités durant ces différents temps
- 3- Accompagner les élèves à la prise de leur goûter durant le temps du soir

Temps méridien :

- 1- Contrôler et prendre en charge l'effectif des ½ pensionnaires
- 2- Gérer le passage aux toilettes pour lavage des mains obligatoire
- 3- Assurer le service des enfants tout au long du repas, en collaboration avec les cantinières (Aider celles-ci au service), aider les enfants à couper les aliments, servir le pain, l'eau Aider à débarrasser la table après le repas et avant la sortie des enfants dans la cour
- 4- Faire respecter la discipline, les règles de vie, tout en gardant un aspect convivial pendant le repas, indispensable en collectivité
- 5- Surveiller le bon déroulement de l'interclasse (organisation d'activités compatibles avec la sécurité)
- 6- Informer la hiérarchie de tout problème rencontré avec le comportement d'un enfant et inscrire tout incident sur les fiches prévues à cet effet
- 7- Dans l'hypothèse d'une blessure d'un enfant (ou tout autre problème), prévenir la famille, le médecin, ou les Pompiers (selon les cas), puis la hiérarchie
- 8- Remplir les décharges de responsabilité et les rapports d'accidents pouvant survenir pendant la pause méridienne

ACTIVITES SECONDAIRES :

- 1- Assurer le pointage des élèves sur la tablette
- 2- Assurer le lien avec les enseignants

COMPETENCES :

- Bonne maîtrise des techniques d'animation
- Connaissance des publics enfants et adolescents
- Maîtrise des techniques d'éveil de l'enfant et d'expression corporelle
- Maîtrise des tâches matérielles de préparation et de logistique lors du service du midi

- Dispose d'une autorité naturelle, de patience, de bienveillance et du sens des responsabilités
- Résistance à la fatigue physique et au bruit

PROFIL :

Pas de profil particulier exigé. Disposer d'un diplôme dans le domaine de l'animation ou de la Petite Enfance (BAFA, CAP petite enfance, BEP sanitaire et social) serait un plus.

Contrat variant de 9H à 20H par semaine réparties sur 4 jours (temps scolaire)

REMUNERATION :

La rémunération nette mensuelle sera basée sur la grille indiciaire d'un adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie C.

Merci d'adresser votre candidature par lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à :
M. le Maire de Saint-Martin-de-Crau – Hôtel de ville - Place du Docteur Bagnaninchi – BP 50001 – 13558
Saint-Martin-de-Crau cedex.

Possibilité d'envoyer la candidature par e-mail à recrutement@stmartindecrau.fr.

Renseignements complémentaires disponibles auprès de Valérie LE MEUR, Chargée de Recrutement –
Tél : 04.90.47.17.29.